

Après les propos de la ministre et après les nouvelles annonces du président **LE SNFOLC rappelle la réalité et appelle les collègues à résister**

Pendant que la ministre, par ses propos, a créé des polémiques sur le public/privé, sur les remplacements des professeurs, le président continue de son côté de faire des annonces dans un contexte de réduction des déficits imposé. Mais qu'en est-il en réalité ?

Ecole publique / école privée :

Pendant que le débat grossit autour de l'efficacité des écoles publiques ou des écoles privées, FO tient juste à rappeler sa revendication : fonds publics pour l'école publique et fonds privés pour l'école privée.

Remplacements :

Lors du premier quinquennat Macron, Blanquer a supprimé 7 900 postes d'enseignants dans les lycées et collèges, NDaye a supprimé 2 000 postes à la rentrée 2023 et Attal programme la suppression de 650 postes d'enseignants dans les écoles publiques en 2024. Face à cette hémorragie, comment trouver des volontaires suffisamment fournis de TZR pour remplacer les collègues ? Qui est donc responsable du manque d'enseignants ? C'est le gouvernement ! FO demande donc la création de tous les postes nécessaires afin de faire face à la pénurie d'enseignants. Mais pour trouver des professeurs il faut augmenter les salaires dans le cadre de nos statuts.

Salaire au mérite :

Le président remet sur la table le salaire au mérite qui va encore détruire le statut de la fonction publique qui repose en grande partie sur la notion égalitaire de carrière à l'ancienneté. Comment va-t-on déterminer le mérite ? Quelle sera sa traduction pour les enseignants ? Comme d'habitude, le mérite se mesurera à la quantité d'heures supplémentaires réalisées par les professeurs, sous forme de pacte et de projets pédagogiques et sur fond de concurrence entre collègues pour obtenir ces primes, ne comptant pas bien sûr dans le calcul de nos pensions de retraite. Par ailleurs, nous rappelons que rien que pour la Gironde, le pacte représente 7 millions d'euros dans le premier degré et 14,5 millions d'euros pour le second degré. L'argent est donc présent. FO revendique la transformation de ce pacte en augmentation indiciaire pour tous ! Enfin, le président pense-t-il aussi que les AESH et les AED ne sont pas assez méritants pour avoir une augmentation de salaire et un réel statut ? FO demande un vrai statut et un vrai salaire pour les AED et AESH.

FO revendique donc pour l'ensemble des personnels de l'éducation nationale l'augmentation immédiate de 10%

indiciaire sans contrepartie, l'indexation du salaire sur l'inflation et l'ouverture immédiate de négociations salariales.

Instruction civique / théâtre :

Alors que Bruno Le Maire souhaite en 2025 réaliser 12 milliards d'économie, les DGH tombent et les résultats sont sans appel : dans de nombreux collèges et lycées les moyens horaires manquent pour mettre en œuvre les annonces d'Attal et à fortiori celles du président qui annonce le doublement des heures d'instruction civique dès la cinquième et le théâtre dès le collège ? Sur quels moyens réaliser ces futures réformes ? Ou plus exactement au détriment de quelle discipline ? Ces annonces montrent à quel point le président est déconnecté de la réalité.

SNU :

Le président annonce la généralisation du SNU. Dans des communiqués précédents la FNEC FP-FO dénonçait déjà que le coût pour envoyer 800 000 élèves tous les ans au SNU reviendrait à 2 milliards d'euros tous les ans. FO demande la non application de ce SNU et que les moyens qui lui sont alloués aillent par exemple dans la diminution du nombre d'élèves par classe, revendication portée par tous les personnels et qui permettrait une meilleure émancipation des élèves.

FO appelle donc les collègues à se réunir en assemblée générale ou en heure d'information syndicale afin de monter le cahier de revendications. Ce sera l'occasion de discuter de l'augmentation indiciaire des salaires et amélioration de nos conditions de travail. Ce sera surtout l'occasion de discuter des moyens pour faire aboutir nos revendications y compris par la grève reconductible comme au Québec.

FO appelle à la grève le 25 janvier pour un statut pour les AESH et pour des moyens dignes pour les personnels et les élèves à besoin particuliers.